

Poursuivant
Réseau québécois des groupes écologistes
 4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9



Payement - voir formulaire de réponse

12-3 123456789

E007

Description de l'infraction

L'incinérateur de la Ville de Québec est l'établissement ayant déclaré les plus importants rejets totaux de dioxines et de furanes en Amérique du Nord selon un rapport de la Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord.

E

IDENTIFICATION

Immatriculation permanente ou certificat temporaire

L I B É R A L

Province
 QUÉ ONT

Certificat temporaire
 Nom Prénom
Claude Béchard

MINISTÈRE
 MDDEP MTQ MESS MRNF MAMR

PAIEMENT - VOIR FORMULE DE RÉPONSE

DÉFENSEUR-PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ:

Important

Si la case est cochée, considérez ce constat comme un avis de courtoisie. Cela ne vous dispense pas de verser un montant pour le financement des groupes environnementaux.

2 000 000 \$

E001

E002

E003

E004

E005

E006

E007

E025

E030

E061

E062

E118

E134

LIEU

Période de l'infraction REGION

2 0 0 5 2 0 0 6

Endroit de l'infraction

... Ville de Québec ...

*INFRACTION

* La description de l'infraction que vous avez commise est indiquée par la case cochée que vous trouverez parmi celles contenues dans la colonne située à droite du présent constat.

PEINE

Peine minimale réclamé → *Émettre une ordonnance afin de limiter les émissions de dioxines et de furanes*

Contribution → *Adopter un moratoire pour interdire la construction de nouveaux incinérateurs au Québec.*

AVIS

Prenez avis que vous avez l'obligation de transmettre un plaidoyer en rapport avec le présent constat.

SI VOUS PLAIDEZ COUPABLE à l'infraction qui vous est reprochée, vous devrez vous déclarer publiquement.

Vous avez le droit de consulter la population, les groupes environnementaux, les groupes communautaires ou/et les syndicats.

Il vous est interdit de consulter un avocat ou des amis(es).

Je, soussigné, en qualité d'agent représentant l'organisme communautaire en environnement, ait moi-même constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction a été commise par le défendeur.

J'ai signé un double du constat qui sera transmis au bureau du Premier Ministre, M. Jean Charest

Signification après la perpétration de l'infraction
 Ce constat est signifié :

Au gouvernement du Québec par un agent de la sûreté de l'environnement du Québec mandaté par le RQGE

Nom de l'organisme
Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Nom

Robert Ménard

Qua-

Signature

Directeur général

Robert Ménard

Date de la signification (A-M-J)

Heure de signification

25 avril 2006

10h00

ATTESTATION ET NOTIFICATION

Plaidoyer de culpabilité

Je plaide coupable

Pour corriger la situation, je m'engage à:

[Empty box for commitment]

Signature

[Empty box for signature]

COPIE DU DÉFENSEUR(REÇU)

12-3 123456789

Poursuivant
Réseau québécois des groupes écologistes
 4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9



Payement - voir formulaire de réponse

12-3 123456789

E007

Description de l'infraction

Le lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore dépasse les normes réglementaires sur le plan des émissions de biogaz et une altération des eaux souterraines a été observée à proximité des bassins de traitement des lixiviats.

E

IDENTIFICATION

Immatriculation permanente ou certificat temporaire

L I B É R A L

Province
 QUÉ ONT

Certificat temporaire
 Nom Prénom
Claude Bechard

MINISTÈRE
 MDDEP MTQ MESS MRNF MAMR

PAIEMENT - VOIR FORMULE DE RÉPONSE

DÉFENSEUR-PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ:

Important

Si la case est cochée, considérez ce constat comme un avis de courtoisie. Cela ne vous dispense pas de verser un montant pour le financement des groupes environnementaux.

2 000 000 \$

E001

E002

E003

E004

E005

E006

E007

E025

E030

E061

E062

E118

E134

LIEU

Période de l'infraction REGION

2 0 0 6

Endroit de l'infraction
*... Ville de Drummondville...
 secteur Saint-Nicéphore*

*INFRACTION

* La description de l'infraction que vous avez commise est indiquée par la case cochée que vous trouverez parmi celles contenues dans la colonne située à droite du présent constat.

PEINE

Peine minimale réclamé → *Émettre une ordonnance afin de limiter les émissions de biogaz et de lixiviats.*

Contribution → *Demander une étude indépendante sur le niveau de contamination des eaux souterraines près du dépôt.*

AVIS

Prenez avis que vous avez l'obligation de transmettre un plaidoyer en rapport avec le présent constat.

SI VOUS PLAIDEZ COUPABLE à l'infraction qui vous est reprochée, vous devrez vous déclarer publiquement.

Vous avez le droit de consulter la population, les groupes environnementaux, les groupes communautaires ou/et les syndicats.

Il vous est interdit de consulter un avocat ou des amis(es).

Je, soussigné, en qualité d'agent représentant l'organisme communautaire en environnement, ait moi-même constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction a été commise par le défendeur.

ATTESTATION ET NOTIFICATION

J'ai signé un double du constat qui sera transmis au bureau du Premier Ministre, M. Jean Charest

Signification après la perpétration de l'infraction
 Ce constat est signifié :

Au gouvernement du Québec par un agent de la sûreté de l'environnement du Québec mandaté par le RQGE

Nom de l'organisme
Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Nom
Robert Ménard

Qua- Directeur général Signature *Robert Ménard*

Date de la signification (A-M-J) Heure de signification
25 avril 2006 10h00

Plaidoyer de culpabilité

Je plaide coupable

Pour corriger la situation, je m'engage à:

Signature

COPIE DU DÉFENSEUR(REÇU)

12-3 123456789

Poursuivant
Réseau québécois des groupes écologistes
 4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9



Payement - voir formulaire de réponse

12-3 123456789

E007

Description de l'infraction

Autoriser l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie pendant 5 ans avec une capacité de 1,3 million de tonnes métriques de déchets par année dépassant par le fait même la demande du promoteur, BFI-Usine de triage Lachenaie.

E

IDENTIFICATION

Immatriculation permanente ou certificat temporaire

L I B É R A L

Province
 QUÉ ONT

Certificat temporaire
 Nom Prénom
Claude Béchard

MINISTÈRE
 MDDEP MTQ MESS MRNF MAMR

PAIEMENT-VOIR FORMULE DE RÉPONSE

DÉFENSEUR-PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ:

Important

Si la case est cochée, considérez ce constat comme un avis de courtoisie. Cela ne vous dispense pas de verser un montant pour le financement des groupes environnementaux.

2 000 000 \$

E001
E002
E003
E004
E005
E006
E007
E025
E030
E061
E062
E118
E134

LIEU

Période de l'infraction REGION
 2 0 0 4 2 0 0 6

Endroit de l'infraction
... Ville de Terrebonne ...
secteur Lachenaie

*INFRACTION

* La description de l'infraction que vous avez commise est indiquée par la case cochée que vous trouverez parmi celles contenues dans la colonne située à droite du présent constat.

PEINE

Peine minimale réclamé → *Fermer le dépotoir après la période de cinq ans*

Contribution → *Adopter une loi rendant obligatoire le recyclage pour l'ensemble des municipalités, industries, commerces et institutions.*

Je, soussigné, en qualité d'agent représentant l'organisme communautaire en environnement, ait moi-même constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction a été commise par le défendeur.

ATTESTATION ET NOTIFICATION

J'ai signé un double du constat qui sera transmis au bureau du Premier Ministre, M. Jean Charest

Signification après la perpétration de l'infraction
 Ce constat est signifié :

Au gouvernement du Québec par un agent de la sûreté de l'environnement du Québec mandaté par le RQGE

Nom de l'organisme
Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Nom
Robert Ménard

Qua- Directeur général Signature *Robert Ménard*

Date de la signification (A-M-J) Heure de signification
25 avril 2006 10h00

AVIS

Prenez avis que vous avez l'obligation de transmettre un plaidoyer en rapport avec le présent constat.

SI VOUS PLAIDEZ COUPABLE à l'infraction qui vous est reprochée, vous devrez vous déclarer publiquement.

Vous avez le droit de consulter la population, les groupes environnementaux, les groupes communautaires ou/et les syndicats.

Il vous est interdit de consulter un avocat ou des amis(es).

Plaidoyer de culpabilité

Je plaide coupable

Pour corriger la situation, je m'engage à:

Signature

COPIE DU DÉFENSEUR(REÇU)

12-3 123456789

Poursuivant
Réseau québécois des groupes écologistes
 4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9



Payement - voir formulaire de réponse

12-3 123456789

E007

Description de l'infraction

L'étude indépendante demandée par le précédent ministre visant à mesurer le degré de contamination des eaux souterraines près du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas n'est toujours pas publiée.

E

IDENTIFICATION

Immatriculation permanente ou certificat temporaire

L I B É R A L

Province
 QUÉ ONT

Certificat temporaire
 Nom Prénom
Claude Béchard

MINISTÈRE
 MDDEP MTQ MESS MRNF MAMR

PAIEMENT - VOIR FORMULE DE RÉPONSE

DÉFENSEUR-PROPRIÉTAIRE
 À ÊTRE IDENTIFIÉ:

Important

Si la case est cochée, considérez ce constat comme un avis de courtoisie. Cela ne vous dispense pas de verser un montant pour le financement des groupes environnementaux.

2 000 000 \$

- E001
- E002
- E003
- E004
- E005
- E006
- E007
- E025
- E030
- E061
- E062
- E118
- E134

LIEU

Période de l'infraction REGION

2 0 0 5 2 0 0 6

Endroit de l'infraction
Ville de Saint-Thomas

*INFRACTION

* La description de l'infraction que vous avez commise est indiquée par la case cochée que vous trouverez parmi celles contenues dans la colonne située à droite du présent constat.

PEINE

Peine minimale réclamé → *Divulguer publiquement les résultats de l'étude indépendante.*

Contribution → *Commission d'enquête sur le processus d'inspection environnementale.*

Je, soussigné, en qualité d'agent représentant l'organisme communautaire en environnement, ait moi-même constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction a été commise par le défendeur.

J'ai signé un double du constat qui sera transmis au bureau du Premier Ministre, M. Jean Charest

Signification après la perpétration de l'infraction
 Ce constat est signifié :

Au gouvernement du Québec par un agent de la sûreté de l'environnement du Québec mandaté par le RQGE

Nom de l'organisme
Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Nom

Robert Ménard

Qua-

Signature

Directeur général

Robert Ménard

Date de la signification (A-M-J)

Heure de signification

25 avril 2006

10h00

ATTESTATION ET NOTIFICATION

AVIS

Prenez avis que vous avez l'obligation de transmettre un plaidoyer en rapport avec le présent constat.

SI VOUS PLAIDEZ COUPABLE à l'infraction qui vous est reprochée, vous devrez vous déclarer publiquement.

Vous avez le droit de consulter la population, les groupes environnementaux, les groupes communautaires ou/et les syndicats.

Il vous est interdit de consulter un avocat ou des amis(es).

Plaidoyer de culpabilité

Je plaide coupable

Pour corriger la situation, je m'engage à:

[Empty box for commitment]

Signature

[Empty box for signature]

COPIE DU DÉFENSEUR(REÇU)

12-3 123456789

Poursuivant
Réseau québécois des groupes écologistes
 4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9



Payement - voir formulaire de réponse

12-3 123456789

E007

Description de l'infraction

Autoriser l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas avec une capacité de 1,2 million de mètres cubes de déchets en soustrayant ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

E

IDENTIFICATION	Immatriculation permanente ou certificat temporaire L I B É R A L	PAIEMENT-VOIR FORMULE DE RÉPONSE DÉFENSEUR-PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ:
	Province QUÉ <input checked="" type="checkbox"/> ONT <input type="checkbox"/> Certificat temporaire Nom Prénom <i>Claude Béchard</i> MINISTÈRE MDDEP <input checked="" type="checkbox"/> MTQ <input type="checkbox"/> MESS <input type="checkbox"/> MRNF <input type="checkbox"/> MAMR <input type="checkbox"/>	Important <input type="checkbox"/> Si la case est cochée, considérez ce constat comme un avis de courtoisie. Cela ne vous dispense pas de verser un montant pour le financement des groupes environnementaux. 2 000 000 \$
LIEU	Période de l'infraction REGION 2 0 0 5 2 0 0 6 Endroit de l'infraction <i>Ville de Saint-Thomas</i>	*INFRACTION La description de l'infraction que vous avez commise est indiquée par la case cochée que vous trouverez parmi celles contenues dans la colonne située à droite du présent constat.
	* La description de l'infraction que vous avez commise est indiquée par la case cochée que vous trouverez parmi celles contenues dans la colonne située à droite du présent constat.	

AVIS	Prenez avis que vous avez l'obligation de transmettre un plaidoyer en rapport avec le présent constat. SI VOUS PLAIDEZ COUPABLE à l'infraction qui vous est reprochée, vous devrez vous déclarer publiquement. Vous avez le droit de consulter la population, les groupes environnementaux, les groupes communautaires ou/et les syndicats. Il vous est interdit de consulter un avocat ou des amis(es).
	Plaidoyer de culpabilité <input type="checkbox"/> Je plaide coupable Pour corriger la situation, je m'engage à: Signature

PEINE	Peine minimale réclamé → <i>Cesser d'outrepasser la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.</i>
	Contribution → <i>Démission du ministre si le non-respect des dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement se répète.</i>

ATTESTATION ET NOTIFICATION	Je, soussigné, en qualité d'agent représentant l'organisme communautaire en environnement, ait moi-même constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction a été commise par le défendeur.
	<input checked="" type="checkbox"/> J'ai signé un double du constat qui sera transmis au bureau du Premier Ministre, M. Jean Charest
	Signification après la perpétration de l'infraction Ce constat est signifié :
	<input checked="" type="checkbox"/> Au gouvernement du Québec par un agent de la sûreté de l'environnement du Québec mandaté par le RQGE
	Nom de l'organisme <i>Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets</i> Nom <i>Robert Ménard</i>
	Qua- Signature <i>Directeur général</i> <i>Robert Ménard</i> Date de la signification (A-M-J) Heure de signification <i>25 avril 2006</i> <i>10h00</i>

COPIE DU DÉFENSEUR(REÇU)

12-3 123456789

Poursuivant
Réseau québécois des groupes écologistes
 4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9



Payement - voir formulaire de réponse

12-3 123456789

E007

Description de l'infraction

Autoriser l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie avec une capacité de 1,03 million de mètres cubes de déchets en soustrayant ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

E

IDENTIFICATION	Immatriculation permanente ou certificat temporaire L I B É R A L	PAIEMENT-VOIR FORMULE DE RÉPONSE DÉFENSEUR-PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ:
	Province QUÉ <input checked="" type="checkbox"/> ONT <input type="checkbox"/> Certificat temporaire Nom Prénom <i>Claude Béchard</i> MINISTÈRE MDDEP <input checked="" type="checkbox"/> MTQ <input type="checkbox"/> MESS <input type="checkbox"/> MRNF <input type="checkbox"/> MAMR <input type="checkbox"/>	Important <input type="checkbox"/> Si la case est cochée, considérez ce constat comme un avis de courtoisie. Cela ne vous dispense pas de verser un montant pour le financement des groupes environnementaux. 2 000 000 \$
LIEU	Période de l'infraction REGION 2 0 0 3 2 0 0 6 Endroit de l'infraction <i>Ville de Sainte-Sophie</i>	*INFRACTION La description de l'infraction que vous avez commise est indiquée par la case cochée que vous trouverez parmi celles contenues dans la colonne située à droite du présent constat.
	* La description de l'infraction que vous avez commise est indiquée par la case cochée que vous trouverez parmi celles contenues dans la colonne située à droite du présent constat.	

PEINE	Peine minimale réclamé → <i>Cesser d'outrepasser la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.</i>
	Contribution → <i>Démission du ministre si le non-respect des dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement se répète.</i>

ATTESTATION ET NOTIFICATION	Je, soussigné, en qualité d'agent représentant l'organisme communautaire en environnement, ait moi-même constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction a été commise par le défendeur.
	<input checked="" type="checkbox"/> J'ai signé un double du constat qui sera transmis au bureau du Premier Ministre, M. Jean Charest
	Signification après la perpétration de l'infraction Ce constat est signifié :
	<input checked="" type="checkbox"/> Au gouvernement du Québec par un agent de la sûreté de l'environnement du Québec mandaté par le RQGE
	Nom de l'organisme <i>Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets</i> Nom <i>Robert Ménard</i>
	Qua- Signature <i>Directeur général</i> <i>Robert Ménard</i> Date de la signification (A-M-J) Heure de signification 25 avril 2006 10h00

AVIS	Prenez avis que vous avez l'obligation de transmettre un plaidoyer en rapport avec le présent constat.
	SI VOUS PLAIDEZ COUPABLE à l'infraction qui vous est reprochée, vous devrez vous déclarer publiquement.
	Vous avez le droit de consulter la population, les groupes environnementaux, les groupes communautaires ou/et les syndicats. Il vous est interdit de consulter un avocat ou des amis(es).

Plaidoyer de culpabilité	
<input type="checkbox"/> Je plaide coupable	
Pour corriger la situation, je m'engage à:	
Signature	

COPIE DU DÉFENSEUR(REÇU)

12-3 123456789

Poursuivant
Réseau québécois des groupes écologistes
 4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9



Payement - voir formulaire de réponse

12-3 123456789

E007

Description de l'infraction

Le règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles et des sols contaminés n'est toujours pas en vigueur.

E

IDENTIFICATION	Immatriculation permanente ou certificat temporaire L I B É R A L	PAIEMENT - VOIR FORMULE DE RÉPONSE DÉFENSEUR-PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ:
	Province QUÉ <input checked="" type="checkbox"/> ONT <input type="checkbox"/> Certificat temporaire Nom Prénom <i>Claude Béchar</i> MINISTÈRE MDDEP <input checked="" type="checkbox"/> MTQ <input type="checkbox"/> MESS <input type="checkbox"/> MRNF <input type="checkbox"/> MAMR <input type="checkbox"/>	Important <input type="checkbox"/> Si la case est cochée, considérez ce constat comme un avis de courtoisie. Cela ne vous dispense pas de verser un montant pour le financement des groupes environnementaux. 2 000 000 \$
LIEU	Période de l'infraction REGION 2 0 0 4 2 0 0 6 Endroit de l'infraction <i>Partout au Québec</i>	
	*INFRACTION La description de l'infraction que vous avez commise est indiquée par la case cochée que vous trouverez parmi celles contenues dans la colonne située à droite du présent constat.	

AVIS	Prenez avis que vous avez l'obligation de transmettre un plaidoyer en rapport avec le présent constat. SI VOUS PLAIDEZ COUPABLE à l'infraction qui vous est reprochée, vous devrez vous déclarer publiquement. Vous avez le droit de consulter la population, les groupes environnementaux, les groupes communautaires ou/et les syndicats. Il vous est interdit de consulter un avocat ou des amis(es).
------	---

PEINE	Peine minimale réclamé Contribution	Mettre en vigueur le règlement en augmentant la taxe à l'élimination. Adapter une loi rendant obligatoire le recyclage pour l'ensemble des municipalités, industries, commerces et institutions.
-------	--	---

ATTESTATION ET NOTIFICATION	Je, soussigné, en qualité d'agent représentant l'organisme communautaire en environnement, ait moi-même constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction a été commise par le défendeur.
	<input checked="" type="checkbox"/> J'ai signé un double du constat qui sera transmis au bureau du Premier Ministre, M. Jean Charest
	Signification après la perpétration de l'infraction Ce constat est signifié :
	<input checked="" type="checkbox"/> Au gouvernement du Québec par un agent de la sûreté de l'environnement du Québec mandaté par le RQGE
	Nom de l'organisme <i>Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets</i>
	Nom <i>Robert Ménard</i>
Qua- <i>Directeur général</i>	Signature <i>Robert Ménard</i>
Date de la signification (A-M-J) <i>25 avril 2006</i>	Heure de signification <i>10h00</i>

Plaidoyer de culpabilité	
<input type="checkbox"/> Je plaide coupable	
Pour corriger la situation, je m'engage à:	
Signature	

COPIE DU DÉFENSEUR(REÇU)

12-3 123456789

Poursuivant
Réseau québécois des groupes écologistes
 4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9



Payement - voir formulaire de réponse

12-3 123456789

E007

Description de l'infraction

A deux ans de l'échéance de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, seulement 55 des 90 municipalités régionales de comté et une municipalité métropolitaine ont mis en vigueur leur plan de gestion des matières résiduelles afin de récupérer 65 % de leurs déchets.

E

IDENTIFICATION	Immatriculation permanente ou certificat temporaire L I B É R A L	PAIEMENT - VOIR FORMULE DE RÉPONSE DÉFENSEUR-PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ:
	Province QUÉ <input checked="" type="checkbox"/> ONT <input type="checkbox"/> Certificat temporaire Nom Prénom <i>Claude Béchar</i> MINISTÈRE MDDEP <input checked="" type="checkbox"/> MTQ <input type="checkbox"/> MESS <input type="checkbox"/> MRNF <input type="checkbox"/> MAMR <input type="checkbox"/>	Important <input type="checkbox"/> Si la case est cochée, considérez ce constat comme un avis de courtoisie. Cela ne vous dispense pas de verser un montant pour le financement des groupes environnementaux. 2 000 000 \$
LIEU	Période de l'infraction REGION 2 0 0 4 2 0 0 6 Endroit de l'infraction <i>Partout au Québec</i>	*INFRACTION La description de l'infraction que vous avez commise est indiquée par la case cochée que vous trouverez parmi celles contenues dans la colonne située à droite du présent constat.
	PEINE Peine minimale réclamé → <i>Accélérer le processus d'adoption et de mise en vigueur des plans de gestion des matières résiduelles.</i> Contribution → <i>Adopter une loi rendant obligatoire le recyclage pour l'ensemble des municipalités, industries, commerces et institutions.</i>	

AVIS	Prenez avis que vous avez l'obligation de transmettre un plaidoyer en rapport avec le présent constat. SI VOUS PLAIDEZ COUPABLE à l'infraction qui vous est reprochée, vous devrez vous déclarer publiquement. Vous avez le droit de consulter la population, les groupes environnementaux, les groupes communautaires ou/et les syndicats. Il vous est interdit de consulter un avocat ou des amis(es).
------	---

ATTESTATION ET NOTIFICATION	Je, soussigné, en qualité d'agent représentant l'organisme communautaire en environnement, ait moi-même constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction a été commise par le défendeur.
	<input checked="" type="checkbox"/> J'ai signé un double du constat qui sera transmis au bureau du Premier Ministre, M. Jean Charest
	Signification après la perpétration de l'infraction Ce constat est signifié : <input checked="" type="checkbox"/> Au gouvernement du Québec par un agent de la sûreté de l'environnement du Québec mandaté par le RQGE
	Nom de l'organisme <i>Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets</i> Nom <i>Robert Ménard</i> Signature <i>Robert Ménard</i> Date de la signification (A-M-J) <i>25 avril 2006</i> Heure de signification <i>10h00</i>

Plaidoyer de culpabilité	
<input type="checkbox"/>	Je plaide coupable
Pour corriger la situation, je m'engage à:	
Signature	

COPIE DU DÉFENSEUR (REÇU)

12-3 123456789

Poursuivant
Réseau québécois des groupes écologistes
 4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9



Payement - voir formulaire de réponse

12-3 123456789

E007

Description de l'infraction

Modification de la Loi sur la qualité de l'environnement par le projet de loi n° 107 de façon à permettre au gouvernement de soustraire un projet d'établissement ou d'agrandissement de matières résiduelles à l'application de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement par « mesure d'urgence ».

E

IDENTIFICATION

Immatriculation permanente ou certificat temporaire

L I B É R A L

Province
 QUÉ ONT

Certificat temporaire
 Nom Prénom
Claude Béchard

MINISTÈRE
 MDDEP MTQ MESS MRNF MAMR

PAIEMENT - VOIR FORMULE DE RÉPONSE

DÉFENSEUR-PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ:

Important

Si la case est cochée, considérez ce constat comme un avis de courtoisie. Cela ne vous dispense pas de verser un montant pour le financement des groupes environnementaux.

2 000 000 \$

E001
E002
E003
E004
E005
E006
E007
E025
E030
E061
E062
E118
E134

LIEU

Période de l'infraction REGION

2 0 0 6

Endroit de l'infraction
Partout au Québec

*INFRACTION

* La description de l'infraction que vous avez commise est indiquée par la case cochée que vous trouverez parmi celles contenues dans la colonne située à droite du présent constat.

PEINE

Peine minimale réclamé → *Abolir la modification de la Loi sur la qualité de l'environnement suite au projet de loi n° 107.*

Contribution → *Démission du ministre si le non-respect des dispositions antérieures de la Loi sur la qualité de l'environnement se répète.*

Je, soussigné, en qualité d'agent représentant l'organisme communautaire en environnement, ait moi-même constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction a été commise par le défendeur.

ATTESTATION ET NOTIFICATION

J'ai signé un double du constat qui sera transmis au bureau du Premier Ministre, M. Jean Charest

Signification après la perpétration de l'infraction
 Ce constat est signifié :

Au gouvernement du Québec par un agent de la sûreté de l'environnement du Québec mandaté par le RQGE

Nom de l'organisme
Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Nom
Robert Ménard

Qua- Signature
Directeur général Robert Ménard

Date de la signification (A-M-J) Heure de signification
25 avril 2006 10h00

AVIS

Prenez avis que vous avez l'obligation de transmettre un plaidoyer en rapport avec le présent constat.

SI VOUS PLAIDEZ COUPABLE à l'infraction qui vous est reprochée, vous devrez vous déclarer publiquement.

Vous avez le droit de consulter la population, les groupes environnementaux, les groupes communautaires ou/et les syndicats.

Il vous est interdit de consulter un avocat ou des amis(es).

Plaidoyer de culpabilité

Je plaide coupable

Pour corriger la situation, je m'engage à:

Signature

COPIE DU DÉFENSEUR(REÇU)

12-3 123456789